



DÉBAT CITOYEN

25 février 2019

Rapport



La ville de Malzéville a organisé un débat citoyen dans le cadre du Grand Débat sans pour autant être inscrite sur la plate-forme nationale. Ce débat était public et ouvert à tous. Il a réuni une centaine de personnes très majoritairement de Malzéville.

Les participants étaient composés d'hommes et de femmes principalement dans la tranche d'âge des séniors. Un tiers des participants représentait la population active et il n'y avait que très peu de jeunes actifs.

Le débat était organisé en trois parties selon une méthode d'animation de groupe dite du "world café", méthode qui permet l'expression du plus grand nombre de personnes, les échanges entre les participants et évite que la parole soit accaparée par certains :

- première partie : discussion et choix par l'ensemble des participants des 4 thèmes qui ont été abordés
- deuxième partie : constitution de 4 ateliers (un par thème) d'une durée de 20 minutes chacun avec un changement d'atelier pour tous les participants dans l'objectif de les faire participer aux 4 ateliers.
- restitution des ateliers et synthèse

Le débat était encadré par un collège de 5 garants qui tournaient entre tous les ateliers. Dans chaque atelier, deux personnes étaient chargées d'organiser et de noter les nombreuses propositions des participants.

Composition du collège des garants :

- Bertrand Kling - Maire de Malzéville
- Daniel Voignier - Président du Conseil des Sages
- Alain Colotte - Président d'association, représentant les associations de Malzéville
- Emilie Féve - représentante des Gilets jaunes de Malzéville
- Paulette Haas - représentante des habitants de Malzéville

Les garants ont été chargés de veiller au bon déroulement du débat et du contrôle de la restitution et de la synthèse écrite.

La composition du groupe de rapporteurs du débat a été assurée par des bénévoles et les deux chargées de mission du Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy (C3D).

L'animation a été assurée par Yves Colombain, représentant Malzéville au C3D.

Un observateur était présent, Monsieur Hervé Marchal, professeur en sociologie à l'Université de Bourgogne, garant scientifique de la démarche du C3D.

L'organisation a été faite par Bertrand Kling, maire de Malzéville et Jean-François Huguenin-Virchaux, conseiller municipal délégué à la démocratie participative.

La logistique et l'intendance ont été assurées par les services de la ville de Malzéville.

Ce document qui reflète les débats bruts, est composé de trois parties :

- la restitution écrite des rapporteurs qui ont compilé les contributions des participants dans chaque atelier. Chaque contribution est organisée par thème et sous thème,
- la restitution de la synthèse faite par les rapporteurs (transposition des enregistrements),
- une synthèse générale faite à partir des données qui ont été collectées.

Ce document sera transmis à la plateforme nationale, au Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy, à la plateforme des Gilets jaunes et aux différentes plateformes et organismes demandeurs après étude des demandes.

Une restitution sera faite aux participants qui ont souhaité en être destinataires.

Un débat au sein du conseil municipal pourra décider d'une motion qui serait adressée aux différentes institutions ciblées par le présent rapport.

Synthèse des débats

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des thèmes clés sont souvent repris : sortir du nucléaire, taxer les pollueurs, lutter contre le lobbying du pétrole, changer les indicateurs de richesse, ne plus les baser sur le PIB, la malbouffe et la sédentarité ruinent la santé.

Il faut changer de paradigme ; en effet tout le monde reconnaît la nécessité de la transition. La question du bien commun est donc posée. En parallèle, c'est la fin de la société de consommation qui est proposée puisqu'il y a une prise de conscience sur le changement climatique que nous prenons de plein fouet. Il faut gérer de plus en plus de déchets, légiférer sur l'obsolescence programmée. Un intervenant a dit qu'il fallait changer le paradigme du bonheur, donc retrouver la raison du sens commun, trouver du plaisir dans les sorties « nature » et pas forcément en allant consommer dans les magasins. Arrêter l'étalement urbain.

Il faut donner les moyens aux personnes de réaliser cette transition, de l'accompagner par des moyens locaux par une cohérence des politiques publiques. Ainsi par exemple, on favorise les publicités pour les voitures et en même temps on demande de prendre les transports en commun, alors que l'idée du bonheur mise en avant est d'être seul au volant de sa voiture. Des transports publics plus efficaces, des modes doux, donc donner plus de place au vélo et aux piétons. Les journées sans voiture peu suivies. De même les travaux d'amélioration de l'habitat souvent inaccessibles pour la plupart des particuliers et les aides sont difficiles à appréhender.

Motiver, c'est aussi créer des ateliers pédagogiques, c'est éduquer aux bonnes pratiques. Une proposition : créer des tableaux d'honneur des gestes les plus propres dans les écoles et dans les quartiers. A été évoqué également « l'atelier de travail national » après 2050. Il faut traduire finalement ces propositions localement et concrètement sur le territoire de l'agglomération ou de la commune, ce peut être une démarche intéressante dans ces ateliers de sensibilisation.

Inciter, c'est offrir des solutions, c'est aussi offrir des accompagnements financiers, mais dans un contexte un peu plus clair qu'il ne l'est aujourd'hui. La publicité force les sollicitations. Elle marque les jeunes. Il faut éduquer au sens critique.

On ne peut réaliser une transition écologique si on ne s'intéresse pas à ce qui se passe ailleurs, sans solidarité internationale. Il faut donc diminuer nos besoins pour que d'autres puissent aussi acquérir un certain nombre de moyens (ne plus envoyer les vieux diesels en Afrique). La transition énergétique est une question globale et mondiale. Il faut un partage nord/sud des richesses.

La mobilisation du monde économique a été citée ; plusieurs exemples notamment des propositions très concrètes comme interdire les sur-emballages ou les emballages qui n'ont pas une vocation purement pratique ou hygiénique, légiférer sur l'obsolescence programmée, taxer les entreprises qui polluent, taxer le kérosène, les avions, les bateaux de plaisance, même si on n'a pas encore de gros bateaux localement sur la Meurthe.

Le rôle de l'État a été souligné à la fois d'un côté incitatif - encourager le compostage collectif, développer l'énergie solaire (les communes peuvent passer des marchés), s'approprier les actions proposées dans les recherches - mais aussi parfois d'un côté punitif lorsque qu'une interdiction est légiférée.

La fiscalité a été évoquée à plusieurs reprises. Cette fiscalité de la transition écologique doit servir uniquement à son objet et non pas à d'autres fins. On a cité les frais réels sur les voitures et pas sur les vélos. Il faut une fiscalité adaptée et incitative, car elle est très complexe aujourd'hui notamment pour la rénovation thermique des bâtiments. Pas d'investissements dans les équipements de prestige. L'impôt doit servir à identifier les politiques de transition écologique, par exemple fiscalité sur les énergies fossiles. Développer le fret sur trains comme en Suisse.

La question de la décroissance est posée. Est-elle une solution ? Un projet de société est à imaginer. Certains scénarios sont proposés pour passer du global au local. Dans la littérature, il y a justement toutes sortes de propositions au niveau mondial, et au niveau local.

Il faut évaluer le potentiel local, en matière de production, de capacité d'autonomie des territoires. Ce travail-là n'a pas forcément été réalisé. On parle aussi des circuits courts, y compris pour le matériel et même pour les énergies.

Ce qui a été surtout demandé, c'est d'avoir un message clair au niveau national, parce que les Français sont mal informés sur le solaire, le pas solaire, le tout nucléaire, le pas tout nucléaire... et peut être aussi sur la réelle empreinte écologique de ce qu'on nous propose puisque après des années de diesel on nous dit qu'il faut passer à l'électrique. Mais est-ce que dans quelques temps on ne va pas nous annoncer que l'électrique est une erreur ? Donc c'est une question de pédagogie, et d'informations, fiables et bien pesées.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, arrêter l'étalement urbain, développer les réseaux ferroviaires, les transports en commun et la place à tous les modes doux.

Sur les modes doux, il y a eu des choses. Le contournement de Malzéville suscite, pour certains, la crainte d'un appel d'air, une attraction pour la voiture. Certaines préconisations disaient qu'il n'y avait pas d'aire de co-voiturage sur Malzéville. Est-ce que ce n'est pas une solution à envisager ? Certains constatent « l'autosolisme », puisque chaque matin on voit souvent une seule personne par voiture. Donc ça pollue, ça prend de la place et du temps.

La question de la place du vélo est aussi posée. On nous parle de requalification de voirie, de circuits apaisés, sécurisés, pensés pour le vélo. Puis est arrivé rapidement la question de la coexistence avec les nouveaux modes de déplacements, trottinettes...

On voit bien que la question de la mobilité est au cœur des préoccupations. L'emploi du temps de chacun détermine le moyen de se déplacer. Lorsque l'on est pressé dans une journée bien remplie, même si on a le choix de prendre les transports en commun, on ne le fait pas automatiquement. On a évoqué sur Nancy la centralisation des transports. Ceux-ci sont organisés en étoile à partir du centre de Nancy, alors que la plupart des gens ont besoin de se déplacer en périphérie.

LA FISCALITÉ

Nous arrivons à la fiscalité avec en sous-titre, les retraités fragilisés, la justice fiscale, les GAFAs et les entreprises.

Au début, nous sommes partis de la fragilité au niveau de la population des retraités. On a émis l'idée qu'il faut maintenir les gens le plus longtemps possible dans un logement, voire dans un habitat participatif, ce qui permettrait ensuite l'installation dans un EHPAD. Cependant ces EHPAD sont estimés trop chers et en particulier les EHPAD privés plus coûteux pour les familles que les EHPAD publics.

Bien évidemment, nous avons parlé de l'indexation des retraites. Mais nous avons pensé qu'il n'y avait pas que les retraités qui étaient fragilisés. Nous avons parlé des jeunes, en particulier des jeunes étudiants des classes moyennes qui n'ont pas de bourses et dont les parents ne peuvent pas assurer des conditions d'études satisfaisantes pour leur réussite. En particulier toutes ces études lycéennes qui deviennent payantes, on a estimé à environ 10 000 euros par an. On pense que cette fragilité chez certains jeunes explique leur échec au niveau scolaire et étudiant.

En parlant de fragilité, nous avons abordé la rémunération, le revenu et le pouvoir d'achat. En particulier, on a stigmatisé l'écart entre le SMIC et les plus hauts salaires, qui s'est accru avec les années et certains ont insisté sur la faiblesse du SMIC ou sur la faiblesse des salaires de ceux qui n'ont même pas le SMIC car ils travaillent (on a donné l'exemple de l'hôpital où on peut travailler moins de 35 heures avec de temps en temps des heures supplémentaires ; mais cela fait des personnes qui ont de tout petits revenus. Pour ces raisons, en France, le SMIC n'est donc pas le revenu minimum qui devrait l'être.

Nous avons essayé de nous pencher sur la justice fiscale, qui est très difficile. Sérieusement si l'on veut tout supprimer, il faut trouver des ressources. D'abord, nous avons pensé à la TVA, le plus gros des impôts. Il y eut un accord pour sa diminution, voire sa suppression sur des produits de première nécessité et peut être des augmentations de taxes importantes sur les produits de luxe. Une proposition : « Pourquoi pas 33% ? » et « Pourquoi pas des taxes importantes sur les œuvres d'art ? ».

Il y a aussi la fiscalité des entreprises dont le problème est universellement reconnu. Comment lutter contre l'évasion et contre l'optimisation fiscale. Parfois, il y a de l'argent qui s'en va de manière légale, donc il faudrait changer les règlements. Il faudrait uniformiser certaines règles au niveau européen.

Le CICE était destiné aux entreprises pour créer des emplois et comme en fait il n'est pas ciblé, celui-ci permet l'enrichissement des actionnaires et non pas forcément l'investissement nécessaire pour la création d'emplois.

Pour finir, il a été évoqué un système de TVA différenciée en fonction de l'origine du produit. Si vous achetez des kiwis australiens, il y aura une TVA plus forte ; par contre, il aurait une TVA beaucoup plus faible sur les produits locaux, voire pas de TVA du tout. Ce serait à réaliser, car sur le plan législatif, ce serait compliqué. Mais c'est une proposition de travail pour les spécialistes.

Certains pensaient qu'il fallait augmenter l'impôt sur l'héritage, d'autres pensaient qu'il fallait avoir une progressivité de l'impôt plus importante.

Il y eut beaucoup plus d'accord pour remplacer la FLAT tax par une taxe progressive. L'impôt sur le revenu est progressif, tandis que l'impôt sur les produits financiers ne l'est pas ; que vous gagniez 100€ ou 1 milliard€, le pourcentage est le même. Certains pensent qu'il faudrait augmenter de 3 fois ou 20 fois en pourcentage.

Certains ont repris l'idée d'une taxe TOBIN, cela va avec la FLAT tax en France, tandis que la taxe TOBIN serait au niveau des échanges. Les transactions financières sont très rapides, il suffirait de les taxer très faiblement d'après Monsieur TOBIN, ce qui rapporterait énormément d'argent. Cela demande une entente, mais c'est une demande récurrente.

D'autres personnes proposent de décentraliser la fiscalité au niveau local, et de supprimer la TVA et les taxes sur l'eau et le gaz.

Certains étaient pour le rétablissement de l'impôt sur la fortune en y incluant une taxe sur les objets d'art (tableaux, sculptures, etc....) afin de ne pas pénaliser uniquement les sociétés qui souhaitent investir sur le sol français.

L'exigence d'exemplarité et de réduction du train de vie des élus et des hauts fonctionnaires est une évidence. Ainsi supprimer les avantages de la première dame de France.

LES SERVICES PUBLICS, LA VIE DÉMOCRATIQUE ET LA CITOYENNETÉ

Il a été regretté qu'il n'y ait pas beaucoup de jeunes pour ce débat. Nous sommes arrivés à la conclusion que c'était plus la forme du débat et peut être aussi l'horaire qui convenait moins. Les jeunes sont plus dans l'immédiateté, dans le numérique.

Nous avons souhaité des débats très tôt dans les collèges et les lycées de façon à ce que les jeunes prennent l'habitude de se rencontrer en dehors d'un « clavier ».

Nous avons parlé du maintien du service public et du renforcement de leur efficacité, car on s'aperçoit qu'il y a une défaillance de plus en plus grande du service public. C'est à dire que l'on paie de plus en plus ; le coût est plus élevé pour une efficacité moindre. D'où la question, à quoi sert l'argent ?

On constate également une fracture numérique vu la place de l'ordinateur. Quelqu'un a cité le cas de 4 heures d'attente à la préfecture pour entendre de la préposée « Il faut aller sur le site ».

Les ressources humaines dans les services publics sont très mal utilisées.

En ce qui concerne la vie démocratique, il faudrait un contrôle des élus par une chambre de citoyens tirés au sort. On pourrait par exemple prendre des citoyens tirés au sort sur une liste de bénévoles. Mais il faudrait conserver les deux chambres pour qu'il y ait un équilibre entre elles.

Le vote blanc doit être reconnu avec une annulation de tout scrutin si le vote blanc l'emporte.

Pour les politiques, prise en compte du long terme, 20 ans, 30 ans ou 50 ans et non pas uniquement se polariser sur ce qui va se passer juste après la prochaine élection.

Le numérique influence le comportement des populations. Nous arrivons à la conclusion que le numérique crée des ghettos de pensées.

Les élus se doivent d'être exemplaires avec une inéligibilité définitive après des malversations. Il y a un besoin de transparence et de confiance, car il y en a marre des abus sociaux.

Il faudrait des maisons de services publiques avec une aide aux démarches numériques.

Il faut rendre accessible le débat public, car on constate que la parole de chacun ne sort pas du cercle des intimes. Donc il faudrait faire remonter cette parole. C'était une des fonctions des syndicats et on constate qu'ils ne le font plus, par manque de membres, par manque de moyens ou par manque de syndicats.

Le tissu économique n'est pas uniquement le fait des entreprises du CAC 40, c'est aussi les PME-PMI, les artisans et les agriculteurs et que ces derniers veulent vivre de leur travail et non pas de subventions.

Localement, les participants sont favorables à la création de « réunions de vie locale » les invitant à se prononcer sur les grands projets de leur commune (circulation, avenir du site ELIS, infrastructures, projets immobiliers ou commerciaux, etc...)

LA JUSTICE SOCIALE

La grande partie de ce qui a été évoqué dans cet atelier a été largement abordé à d'autres tables.

La première demande concerne une revalorisation des retraites et une indexation des allocations sur les prix. On a constaté un seuil minimum des pensions de retraite à 1 400 euros. Il y a aussi la question de l'âge de départ en retraite. Tout le monde doit partir au même âge avec aucune différence quel que soit le travail. Le calcul de la retraite doit prendre en compte les primes, car beaucoup de salaires sont composés d'une part importante de primes.

On constate que l'écart se creuse dans la répartition des richesses.

A propos de l'impôt, on remarque que pour les femmes vivant seules et ayant des enfants âgés entre 18 et 25 ans, non seulement les aides disparaissent, mais la demi-part sur les impôts a disparu.

En ce qui concerne les entreprises, il faut que les aides soient dirigées vers les petites entreprises et non pas sur les grands groupes. Sinon il faut donner des garanties.

Au sujet de la valeur de l'emploi, du coût de la main d'œuvre, de la concurrence déloyale, il faut revoir le problème de la main d'œuvre étrangère et celui du travail au noir.

Il faut aider les entreprises participatives.

Le pouvoir d'achat. Il a été évoqué de créer une progressivité des tarifs de services. Ainsi plus on consomme d'électricité, d'eau ou de gaz, plus le tarif augmente.

On s'aperçoit que les EHPAD sont souvent gérés par des fonds de pension et avec pour objectif, le profit. Il devrait y avoir plus de création d'EHPAD par des organismes publics.

Il faut développer le logement participatif, rassembler les personnes âgées autour de logement lorsqu'elles sont encore autonomes. Il faut aussi revaloriser le travail des personnels qui travaillent dans ces EHPAD.

Les personnes séparées. Les pensions alimentaires sont mal reversées. La pension judiciaire devrait être davantage suivie. Beaucoup trop de personnes en souffrent.

Les prestations sociales de la CAF, notamment lorsque les enfants sont placés en famille d'accueil, sont encore versées au tuteur et non pas à celui qui élève les enfants. Il y a aussi le problème des prestations lorsque les parents sont divorcés, elles vont sur un seul des tuteurs et souvent les enfants sont en garde alternée. Il faudrait que ces allocations soient réparties de manière égale entre les tuteurs.

La solidarité demande à être revue, corrigée et revisitée, que ce soit en direction des anciens, des aînés, mais également au niveau de la jeunesse. Il a été soulevé les prestations en matière de bourses. Comment accompagner nos enfants quand ils touchent seulement 100 euros de bourses et qu'ils doivent faire leurs études par exemple à Paris. Cette jeunesse est derrière nous et à un moment c'est à elle que les aides doivent être plus développées pour qu'elle reste dans notre pays.

La formation. En France, on parle plus de diplômes et on oublie de parler de compétences. On constate que si on n'a pas de diplôme, on ne peut pas prétendre à l'emploi.

L'injustice administrative. On passe de plus en plus au numérique au détriment de la proximité de l'administration, des personnes qui peuvent aider. Il faut réaménager des espaces de proximité, car si le numérique peut aider, il n'est pas la seule solution. Quand ça bugge, ça coince.

La question du contrôle et de la sécurité dans le numérique est posée. Que fait-on de toutes nos données actuellement ? Par la fracture numérique, on constate qu'auparavant on parlait d'illettrisme et aujourd'hui on parle d'illectronisme. Soit les gens n'ont pas cet outil, et il faudra trouver les moyens de les aider à s'équiper, soit les réseaux ne fonctionnent pas bien dans le monde rural ou simplement les gens ne sont pas formés. D'où la solution d'aménager des espaces sociaux équipés de ces outils, d'accompagner et surtout de développer des plateformes intuitives plutôt que des sites internet.

Le collège des garants certifie l'exactitude du recollément des propos qui ont été abordés lors du débat citoyen.

Fait à Malzéville, le 15 mars 2019

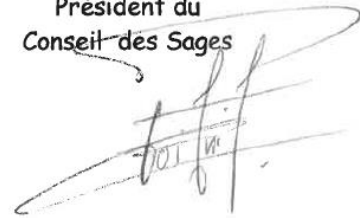
Bertrand Kling
Maire de Malzéville



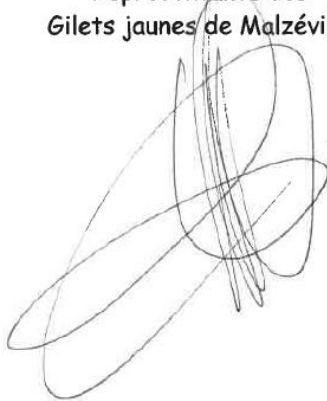
Alain Colotte
Représentant
les associations



Daniel Voignier
Président du
Conseil des Sages



Emilie Féve
Représentante des
Gilets jaunes de Malzéville



Paulette Haas
Représentante des
habitants de Malzéville

